

RCS : BELFORT

Code greffe : 9001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00162

Numéro SIREN : 810 453 522

Nom ou dénomination : (B) DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2022 sous le numéro de dépôt 4521

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/03/2022

Néant

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 31/03/2022 ③	Net 31/03/2021 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB	735	AC	735	
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 314	AG	1 314	
Fonds commercial (!)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP	45 998	AQ	21 270	24 728
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		40 143
Autres immobilisations corporelles	AT	44 241	AU	21 917	22 323
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS				
Autres participations (2)	CU				
Créances rattachées à des participations (2)	BV		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	5 915	BI	5 915	6 215
	TOTAL II	98 202	BK	45 236	52 966
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
- de biens	BN		BO		
En cours de production :	BP		BQ		
- de services	BR		BS		
Produits intermédiaires et finis	BT	272 753	BU	3 000	269 753
Marchandises	BV		BW		453 726
Avances et acomptes sur commandes	BX	15 634	BY		
Clients et comptes rattachés (3)	BZ	59 664	CA	15 634	23 512
Autres créances (3)	CB		CC	59 664	78 378
Capital souscrit appelé, non versé	CD		CE		
V.M.P. (dont actions propres)	CF	182 304	CG	182 304	32 527
Disponibilités	CH	2 794	CI	2 794	2 388
	TOTAL III	CJ	533 149	CK	3 000
				530 149	590 530
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	631 351	IA	48 236
(1) Droit au bail			(2) A moins d'1 an	CP	
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations		Stocks		Créances

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/03/2022

Néant

			Net	31/03/2022	Net	31/03/2021
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	10 000	DA	10 000	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC			
Réserve légale (3)			DD	1 000	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF				
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	131 803	100 817	100 817	
Report à nouveau			DH			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	17 443	30 986	
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
			TOTAL I	DL	160 245	142 803
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
			TOTAL II	DO		
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
			TOTAL III	DR		
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	182 445	290 781	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	DV	94 248	112 803	112 803	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		6 030	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	74 691	49 183	
Dettes fiscales et sociales			DY	35 995	30 333	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA	35 490	20 490	
Produits constatés d'avance (4)			EB			
			TOTAL IV	EC	422 869	509 621
Écarts de conversion passif			V	ED		
			TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	EE	583 115	652 423

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
(2) Dont écart de réévaluation libre		ID	
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)		IE	
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	274 862
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		EH	503 591
			128 796

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022 dont le total est de 583 115 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 17 443 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

**Faits caractéristiques**

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CMUP)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

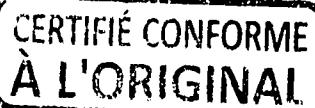
Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Engagements de retraite :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice, est de

**Droit Individuel à la Formation :**

A la date de clôture, les droits acquis au titre du droit individuel à la formation s'élèvent à heures.

Suivi de l'utilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises (CICE) :

Ce Crédit d'Impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution de leurs fonds de roulement. Nous avons en ce qui nous concerne, voulu faire porter l'effort sur les investissements et/ou sur l'amélioration du fonds de roulement, éléments qui permettront à l'entreprise de supporter mieux les difficultés économiques si elles se poursuivent ou de faire face à une éventuelle phase de croissance en cas de retournement de la conjoncture économique générale.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

SASU (B) DEVELOPPEMENT
SAS au capital de 10.000 euros
Siège social : Rue du fort de Senarmont
90 160 BESSONCOURT
RCS BELFORT B 810 453 522

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

(Article L.232-23 du Code de Commerce)

Exercice clos le 31 Mars 2022

Résultat :

- Bénéfice net comptable de 17.442,69 euros

Proposition d'affectation :

-En totalité en autres réserves pour17.442,69 euros
BENEFICE NET COMPTABLE.....17.442,69 euros

Décision de l'Associé unique en date du 30/09/2022 statuant sur les comptes de l'exercice.

Résolution adoptée selon la proposition d'affectation faite.

Le Président

